



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des sécurités
Service interministériel de
défense et de protection civiles**

Affaire suivie par Monique ARNAUD-JOUFRAY
Tél : 05 59 98 24 43
Mél : pref-codd64@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le – 4 JUIN 2021

Le Préfet à
Mesdames et Messieurs les maires

Objet : Campagne annuelle 2021 de prévention des noyades et risques liés à la baignade

Chaque année en France, les noyades font de nombreuses victimes aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou rivière. L'apprentissage de la nage, la surveillance des enfants par un adulte, la prise en compte de son niveau physique avant la baignade et le respect des zones de baignade autorisées permettraient pourtant d'éviter un grand nombre de ces noyades.

La dernière enquête sur les noyades menée par l'Agence nationale Santé publique France du 1^{er} juin au 30 septembre 2018, a recensé 1649 noyades accidentelles, ce qui constitue une augmentation de 30 % par rapport aux chiffres de l'enquête de 2015 (1266). Pour réduire le nombre de décès, la prévention des noyades reste une priorité des pouvoirs publics.

C'est la raison pour laquelle le ministère de l'Intérieur s'associe à nouveau cette année au ministère des Solidarités et de la Santé, au ministère des Sports et à Santé Publique France pour la campagne nationale 2021 de prévention contre les risques liés à la noyade.

Plus que jamais, il convient de rappeler au public l'importance de tenir compte de sa condition physique, de s'informer sur les conditions météorologiques, de ne pas prendre de risques lors de la pratique d'activités nautiques et surtout ne pas laisser les jeunes enfants sans surveillance active.

Cette campagne se décline sous différentes formes (affiches, vignettes, vidéos) que vous trouverez sur les sites internet suivants :

<https://preventionete.sports.gouv.fr/>

<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/>

<https://www.interieur.gouv.fr/le-ministere/securite-civile/nos-missions/la-protection-des-personnes-des-biens-et-de-l-environnement/prevention-contre-les-noyades>

Pour les communes concernées par le phénomène des baines, des supports spécifiques (une affiche contenant un QR code et une vidéo « Les courants de baines expliqués en vidéo ») sont également disponibles sur le lien suivant :


<https://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-sanitaire/Recommandations-et-consignes-de-securite/Conseils-de-prudence-se-baigner-en-toute-securite>

Je vous invite à relayer le plus largement possible ces supports par le biais de vos sites internet et des réseaux sociaux, ainsi que par ceux de vos offices de tourisme et associations liées au tourisme à la jeunesse et au sport.

Je vous informe, par ailleurs, que le site national du ministère de la santé <https://baignades.sante.gouv.fr> permet au public de consulter quasiment en temps réel, les données de la qualité sanitaire des eaux de baignades.

Je vous remercie de votre plein engagement dans cette campagne de sensibilisation du public pour assurer la sécurité des vacanciers et leur délivrer des messages de prévention adaptés.

Pour le préfet, et par délégation
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Théophile de LASSUS SAINT GENIES